

Procès-verbal de la réunion annuelle des résidents des chalets du Lac-à-la-Croix
tenue le 1^{er} juin 2008

Étaient présents :

1-Mot de bienvenue

M.Robert Maltais souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui se sont déplacées pour la réunion.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture est faite par M.Robert Maltais

Points ajoutés au varia :-adoption des règlements
-responsable de l'entretien du chemin

Proposée par Mme Monique Dallaire
Secondée par M.Sylvain Dallaire

3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 août 2007

La lecture est faite par Mme Nathalie Gagnon

A corriger : présences : ajouter Mme Chantale Gagnon
Catherine Tremblay pour Gilbert

Proposée par M. André Pellerin
Secondée par M. Sylvain Munger

4- Lecture de la charte des lacs

M. Robert Maltais nous fait une brève lecture de la charte.

Bénévolat pour l'année 2007

-Juillet- 2007:

Sentier pédestre : Camil Girard, Robert Maltais, Sylvain Munger, Sylvain Dallaire, Bruno Barré, Bruno Tremblay, Dominique Renaud

Octobre 2007 :

Entretien du chemin : Camil Girard, André Pellerin, Bruno Tremblay, Dominique Renaud

Novembre 2007:

Pancarte : Roger Lavoie, Camil Girard, Michel Lavoie, Robert Maltais

Mai 2008 :

Entretien du chemin : Bruno Tremblay (reçu \$100 pour essence)

M. Maltais remercie tous les bénévoles qui ont participé aux travaux et s'excuse s'il en a oublié.

De plus, nous avons eu plusieurs rencontres avec la municipalité au sujet de l'environnement.

5- Rapport de la secrétaire- trésorière

Lecture faite par Mme Camille Pellerin

Mme Pellerin demande si les gens sont d'accord pour payer le bois pour le sentier pédestre.

M. Pellerin nous informe que ces dépenses n'ont jamais fait partie des cotisations. Il propose de faire voter. Accepté à l'unanimité.

M. Maltais explique que le sentier constitue une valeur de plus pour l'environnement et pour notre lac.

M. Camil Girard nous rappelle que l'on aurait dû demander l'accord des propriétaires avant de réaliser les travaux.

.

M. Sylvain Dallaire nous signifie que nous avons besoin d'une association pour toutes sortes de raisons et non seulement pour l'entretien du chemin.

Proposé par M. Harold Leroux
Secondé par M. Bruno Barré

6- Révision des cotisations

M. Maltais explique l'orientation des travaux du chemin pour cette année. Il propose que la cotisation demeure à \$70 pour cette année et soit augmentée à \$100 pour 2009.

Mme Chantale Gagnon propose de payer notre cotisation sur nos taxes municipales. M. Camil Girard nous informe que la demande a déjà été faite à la municipalité et que c'est refusé.

Il est proposé par Mme Monique Dallaire d'augmenter, dès cette année, la cotisation à \$100.

M. Camil Girard nous dit de faire attention à la capacité des gens de payer. Faisons le minimum dans le chemin et ralentissons...

M. Bruno Barré propose de faire faire les soumissions pour le chemin avant d'augmenter les cotisations.

M. Harold Leroux propose \$75 pour les résidents du chemin de terre et \$25 pour les autres.

La proposition de M. Leroux est acceptée par M. Robert Maltais et secondée par M. Patrick Dubé

Vote à main levée : accepté à l'unanimité

Il est proposé de produire la liste des membres-actifs et non-actifs de notre association.

7- Présentation de la situation environnementale et prise des noms pour le reboisement des rives du lac

-Niveau du lac : légalement, l'étude hydrologique coûterait de \$12 000 à \$15 000

Il est proposé par M. Camil Girard, secondé par Mme Lise Bérubé, d'envoyer une lettre à tous les propriétaires de chalets les informant de ne pas toucher au niveau du lac.

Accepté à l'unanimité

- M.Sylvain Dallaire nous dit d'attendre la lettre de la municipalité concernant nos fosses septiques. Les laboratoires S.L. semblent faire de la publicité à pression.
- M. Dallaire nous informe que des prélèvements seront pris prochainement dans le lac concernant la qualité de l'eau.
- Reboisement des rives : 5 propriétaires ont été sélectionnés pour cette année. M. Dallaire invite les gens intéressés à reboiser les bords de leur lac.

8- Pancarte Lac-à-la-Croix

La pancarte a été déplacée à l'entrée du sentier Boulianne.
Un tableau d'affichage y sera ajouté pour nous permettre d'y placer différentes informations concernant notre lac et toute autre information..

Proposé par M.Sylvain Dallaire
Appuyé par M.Bruno Barré

9- Sentier pédestre

Certains bénévoles ont comme projet de créer un sentier menant au Saguenay. M. Maltais invite les intéressés à se joindre à eux.

10- Pétition

Il est proposé par M. Bruno Barré d'envoyer une pétition pour obtenir la câblodistribution dans tout le secteur du Lac-à-la-Croix

Appuyé par M. Michel Lavoie

11- Ensemencement de poissons

M.Maltais demande une personne intéressée à faire de l'ensemencement de poissons dans notre lac.

M.Robert O'Malley demande de laisser les pêcheurs le faire volontairement.

L'association ne s'en mêlera pas.

12- Courrier et correspondance

Nous avons reçu une lettre du « Service conseil en bâtiment » offrant leurs services pour les fosses sceptiques.

13- Elections

M.Robert Maltais remercie Mme Nathalie Gagnon et M. Martin Côté pour leurs services.

Il y a donc deux postes vacants.

Président d'élections : M.Bruno Barré

Propositions :

Chantale Gagnon propose Carole Tremblay, accepte

Camil Girard propose Bruno Tremblay, refuse

Robert Maltais propose Lise Bérubé, accepte

Robert O'Malley propose Patrick Dubé, refuse

Elues : Carole Tremblay et Lise Bérubé

14- Date de la prochaine assemblée

1^{ère} fin de semaine de juin 2009

15- Varia

15.1 Règlements/ acceptation

M.Maltais propose de sortir par écrit les règlements d'une association

Accepté par Robert O'Malley

Secondé par Bruno Barré

15.2 Responsable pour l'entretien du chemin

M.Maltais propose de nommer Bruno Tremblay responsable de l'entretien du chemin.

Accepté par Robert O'Malley

Secondé par Réjean Belley

Bénévoles : Sylvain Munger, Camil Girard, André Pellerin

15.3 Activités sociales

Sylvain Dallaire demande une personne intéressée à organiser une activité sociale ayant pour objectif de mieux se connaître.

Bruno Barré se dit intéressé.

15.4 Stationnement des véhicules sur le bord du chemin pendant la période hivernale

M. Bruno Tremblay demande de ne pas stationner les véhicules sur le bord du chemin pendant l'hiver parce que ceux-ci nuisent au déblaiement du chemin.

16- Période de questions

Chantale Gagnon demande d'interdire de déposer des déchets dans le chemin du lac à Pitre. Des personnes bénévoles s'occuperont de nettoyer le site en question. Une demande a été faite visant à envoyer une mise en demeure à M. Jean-Denis Simard, résident du Lac Otis, lui demandant de ne plus venir chercher du sable.

17- Levée de l'assemblée

Proposée par Chantale Gagnon

Appuyée par Catherine Gilbert

Carole Tremblay, sec.